

CGT – CFDT – CFTC – SNFORT

CIRCULEZ Y A RIEN A AVOIR !

Vendredi après-midi Didier Tourancheau puis le Président de Radio France ont reçu les organisations syndicales et les personnels en grève pour leur relire le protocole de fin de grève que les syndicats et les salariés connaissaient pourtant bien après une nuit de négociation. Ils ont réaffirmé qu'il s'agissait là des dernières propositions, le Président ajoutant qu'il serait "moins flexible que ses prédécesseurs" et réaffirmant que "la grève était la plaie du Service Public".

La direction se bloque sur :

- 100 points d'indice pour les grilles ouvrières et administratives de :
B5.0 – B6.0 – B7.0 – B8.0 – B9.0 – B9.1 – B10.0 – B.11.0 – B14.0 – B17.0 B18.0 – B16.0
: assistant d'édition – assistant à la réalisation radio (hors direction des personnels de production) – opérateur de prise de vue - Auxiliaire de production radio – régisseur d'orchestre ou de chorale.
- 50 points pour les B 21-1 technicien supérieur de gestion – assistants d'édition – assistant à la réalisation radio (hors direction des personnels de production) - décorateur – opérateur de prise de vue- assistant à la réalisation TV.
- une prime exceptionnelle de 200 €(versée une fois et une seule fois) pour les B5 et B6 dont les métiers n'ont fait l'objet d'aucun accord catégoriel depuis 1997 (cela concerne 50 personnes !).

La Direction ne veut rien lâcher de plus car elle veut garder des réserves pour l'application du N.I.S. (nouvel instrument salarial).

Il est inadmissible qu'à une grève portant sur une revendication salariale, la direction réponde par un nouveau mode de rémunération qui engage l'ensemble des salariés de Radio France et au-delà l'ensemble des salariés de l'audiovisuel public.

**Les Organisations Syndicales ne signeront pas un protocole qui les lie au N.I.S.
Dans ces conditions nous n'irons pas négocier le N.I.S.**

Les Organisations Syndicales rappellent que la demande des personnels est de 310 points pour ceux qui ne les ont pas encore eus. Elles ont essayé de négocier sur cette revendication faisant des contre propositions tout au long des réunions. Face au raidissement de la Direction elles avaient même été jusqu'à proposer en dernier ressort de négocier 180 points pour les Ouvriers.

Les propositions de la Direction sont plus qu'insuffisantes !
Elle refuse de continuer à négocier et ferme la porte !

La Direction oppose aux personnels le mépris et la volonté de diviser, mais elle est sortie de la salle de négociation sous les huées, sifflets et quolibets des salariés !

Nous n'avons plus d'interlocuteurs dans la maison. Le Ministère de la Culture et de la Communication (Tutelle) avait déclaré la semaine dernière que nous devions négocier en interne mais qu'il interviendrait en cas de blocage. Ce Ministère et celui du Travail (garant de la Convention Collective) se retrouvent à présent devant leurs responsabilités.

ASSEMBLEE GENERALE

Caisse de grève : chèque à l'ordre de "solidarité grève", à déposer au CEPIDF.

LUNDI 18 AVRIL 2005
10H30 STUDIO 105

18 avril 2005

Caisse de grève : chèque à l'ordre de "solidarité grève", à déposer au CEPIDF.